

Interview de monsieur Guillaume Roulet, facteur d'orgue à Chézard Saint-Martin (NE) par Christine Phébadé

Quelques mots sur l'entreprise

En 1963, Neidhard et Lhôte ont créé une manufacture d'orgues à Chézard au Val-de-Ruz. En 1982, les deux associés remettent l'entreprise à trois de leurs employés qui devient Manufacture d'orgues à Saint-Martin SA.

CP : Depuis un mois, vous et votre assistante, madame Sandra Ducommun, occupez le temple de Cortaillod afin d'effectuer un relevage de l'instrument.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un relevage ?

GR : Cela consiste à réviser un orgue après avoir sorti tous les tuyaux afin d'accéder aux différentes parties à contrôler. Dépoussiérage et nettoyage de toutes les composantes et remplacement des pièces usées.

CP Quel type d'orgue a été installé au temple de Cortaillod

GR : C'est un orgue à traction mécanique, registration mécanique et sommiers à coulisses, deux claviers, deux pédales.

CP : de quand date cet orgue ?

GR : il a été installé en 1971

CP : A quand remonte le dernier relevage ?

GR : Il a été réalisé en 1995

CP : Avez-vous rencontré des difficultés ?

GR : Après plus de 50 ans de fonctionnement, la peau de mouton qui garnit les tampons (dispositif permettant d'accorder les tuyaux de bois) se déchirait et nous l'avons remplacée. L'accès aux différentes parties n'est pas toujours évident et il a parfois fallu les transformer pour les réviser.

CP : Certaines pièces ont-elles été remplacées ?

GR : Les claviers (en bois) sont plaqués avec de l'ivoire et nous avons remplacé quelques placages usés. Aujourd'hui, il n'est plus possible de se procurer de l'ivoire en Europe

CP : Existe-t-il un CFC (apprentissage) ?

GR : En Suisse, la formation de facteur d'orgue se fait par un apprentissage de 4 ans. La partie théorique de la formation a lieu au Centre de conseil et de formation d'Arenenberg à Salenstein en Thurgovie. La partie pratique se fait dans une entreprise. La formation est complétée à l'école par des sessions avec des spécialistes tels que constructeurs de claviers, facteurs de tuyaux d'étain.

CP : Faut-il des dispositions particulières ?

GR : Oui, certaines qualités sont requises. Être habile de ses mains, Être précis et minutieux, Avoir une oreille musicale. Être méthodique. Être capable de travailler de façon indépendante

CP : Le métier de facteur d'orgues a donc un avenir...

GR Les orgues installées nécessitent un suivi régulier. Sensibles aux variations d'hygrométrie et de température, nous intervenons pour l'accordage, les réglages, dépannages et révisions de tous types. Même si la demande d'instruments neufs diminue, il y a suffisamment de travail d'entretien.